

sujet tout à fait passionnant. Le puceron lanigère du sapin est un insecte minuscule. Comme trois mille de ces insectes peuvent tenir dans un pouce carré, vous pouvez vous imaginer les dommages qu'ils peuvent causer en peu de temps aux arbres. Certaines forêts de l'île de Vancouver sont atteintes et, chose curieuse, il en est de même des forêts sur le littoral ouest de Terre-Neuve, dans la région de Corner Brook, où nous avons établi un laboratoire qui consacre une bonne partie de ses recherches au problème de la lutte au puceron lanigère.

Le député de Kootenay-Ouest a soulevé le problème du personnel. J'ai dit dans mon exposé, avant que le député arrive à la Chambre, que nous avons pu recruter la plupart du personnel nécessaire. Ce n'est pas tant le recrutement du personnel que les installations de recherches qui posent des problèmes. Nos immeubles ont besoin d'être agrandis. Un vaste programme est en voie de réalisation, ce dont une partie a été approuvée—le reste le sera dans quelques mois—et qui nous permettra de doubler, au cours des six prochaines années, les installations matérielles, ainsi que le personnel technique et les investigateurs scientifiques du ministère.

Dans chacune des sept régions du Canada où nous avons établi un bureau central, nous sommes à la veille d'annoncer la formation d'un comité consultatif qui comptera des représentants des ministères provinciaux des Terres et Forêts, de l'industrie sylvicole, des associations forestières et des universités. Leur rôle sera de conseiller nos laboratoires forestiers de la région, quant à la recherche pure ou appliquée qui devrait être entreprise. Dans quelques semaines, j'espère annoncer la formation du premier de ces comités, en Colombie-Britannique.

Dernièrement, j'ai passé une semaine en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba pour discuter du problème avec des représentants des gouvernements provinciaux et des universités qui connaissent l'industrie. Nous sommes sur le point de faire part des noms.

L'inventaire des terres du Canada va bon train. Toutes les provinces ont signé l'accord. C'est un projet qui coûtera environ 20 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. C'est de la recherche très scientifique et très technique et les progrès sont bons. Il y a des problèmes à résoudre, notamment l'interprétation des photographies aériennes et la transcription de toutes les données pour qu'elles soient faciles à consulter.

Au Manitoba, nous avons récemment signé une entente portant sur la recherche, en vue de confier toutes les données que nous possé-

don à un ordinateur ou autre dispositif analogue pour que toutes les provinces puissent obtenir, en quelques secondes, réponse à n'importe quelle question touchant l'inventaire des terres.

• (4.30 p.m.)

Le problème relatif à l'exploitation privée d'un boisé relève des autorités provinciales. Il est assez difficile au ministère des Forêts d'intervenir dans ce domaine, sauf s'il s'agit de recherches. Nous sommes, par définition, engagés dans la recherche. Le député sait que le ministère analyse avec beaucoup de sympathie les problèmes du sylviculteur et que nous faisons de notre mieux, ce qui est nécessairement bien limité. Je ne puis rien ajouter pour faire naître les espoirs du député.

La plupart de nos publications sont distribuées d'un bout à l'autre du Canada et à travers le monde. Le problème qui se pose est de savoir quels groupes s'y intéressent. Le député a mentionné les syndicats ouvriers. Je pense qu'il a raison. Nous devrions, par exemple, envoyer ces publications à l'Association internationale des bûcherons d'Amérique et à d'autres associations semblables.

Quant au Collège canadien de la conservation, je crains qu'en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la question ne ressortisse au domaine de l'éducation. Il serait peut-être possible de faire quelque chose en ce qui a trait à la recherche; nous pourrions par exemple, recevoir un certain nombre d'étudiants étrangers, leur expliquer en deux ou trois jours le problème de la conservation et les mettre au courant de la situation au Canada. Nous avons, dans la plupart des régions du Canada, des institutions qui pourraient recevoir certains de ces étudiants étrangers.

Je crois, monsieur le président, avoir répondu à toutes les questions que divers députés m'ont posées cet après-midi. Je suis prêt à répondre à toute question précise portant sur chacun des postes des prévisions budgétaires de mon ministère.

M. le président: Le crédit est-il adopté?

Des voix: D'accord.

(Le crédit est adopté.)

3. Construction d'une annexe au laboratoire de recherches, à Pointe-Claire (P.Q.), à l'intention de l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et le papier, \$750,000.

M. Herridge: Le ministre dirait-il à la Chambre quel lien existe entre son ministère et l'Institut de recherches, en ce qui a trait à la nature des recherches et au partage des frais?

L'hon. M. Sauvé: Oui. L'Association canadienne des pâtes et papiers acquitte les frais